

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 15 janvier 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 15 janvier 2019 à 19 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Robert Bureau
M^{me} Lisette Fréchette
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Daniel Lavoie
M. Stéphane Lépine
M. Steve Pelletier
M^{me} Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 30

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- CC-2019-01 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec le retrait du point 8.3.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018**

- CC-2019-02 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :
QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2018 soit adopté tel
que déposé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT ANNUEL 2017-2018 - ADOPTION

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, et la directrice, Édith Pelletier, déposent le rapport annuel de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2017-2018.

Le rapport annuel sera présenté à la population lors de la séance du 19 février 2019.

- CC-2019-03 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :
QUE le conseil des commissaires adopte le rapport annuel de la Commission scolaire
des Sommets pour l'année scolaire 2017-2018 tel que déposé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ÉCOLE TREMPLIN PAVILLON 1 ET 2 – DEMANDE AU MÉES

CONSIDÉRANT que les anciennes écoles Tremplin pavillon 1 et 2 sont vacantes depuis de nombreuses années ;

CONSIDÉRANT que le 9 novembre 2017, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé la Commission scolaire des Sommets (CSS) à procéder, par voie de soumissions publiques, à l'aliénation de ces deux bâtiments scolaires ;

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur les infrastructures publiques, la CSS a recouru aux services de la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour cet appel d'offres public ;

CONSIDÉRANT que suite à l'appel d'offres publié en décembre 2017 et publié de nouveau en janvier 2018, la CSS n'a reçu aucune offre ;

CONSIDÉRANT qu'aucun acheteur potentiel n'a signifié son intérêt depuis la parution de l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT que la CSS assume annuellement des dépenses récurrentes pour ces deux immeubles vacants ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que la situation financière de la CSS ne permet pas d'assumer ces dépenses ;

CONSIDÉRANT que ces deux immeubles sont vétustes et nécessiteraient des investissements majeurs pour les mettre en état et trouver des acquéreurs potentiels ;

CONSIDÉRANT que l'ancienne école Tremplin pavillon 1 contient de l'amiante ce qui rend l'aliénation difficile ;

CONSIDÉRANT que dans les règles budgétaires 2018-2019, la nouvelle mesure 50632 permet le financement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de la démolition de bâtiments ;

CONSIDÉRANT qu'il serait plus facile pour la CSS d'aliéner les terrains si ces deux bâtiments sont démolis ;

CC-2019-04

Il est proposé par Annic Gingras, commissaire et résolu :

QU'une demande soit faite au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre de la nouvelle mesure 50632 « Démolition d'un bâtiment », pour la démolition des deux anciennes écoles suivantes :

- Tremplin Pavillon 1 sis au 359, rue Adam à Richmond (753058) ;
- Tremplin Pavillon 2 sis au 450, rue Gouin à Richmond (753059).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET RÉVISÉ DES INVESTISSEMENTS 2018-2019

Le directeur du Service des ressources financières et matérielles, Daniel Blais, et Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles, présentent le budget révisé des dépenses d'investissement 2018-2019 qui font état de la situation financière de la Commission scolaire des Sommets en date du 15 janvier 2019.

PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2019-2020

Le directeur du Service des ressources financières et matérielles, Daniel Blais, présente la planification des opérations et de l'échéancier des consultations en vue de l'adoption du budget en juin 2019.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, Jean-Philippe Bachand, rappelle l'importance des Journées de la persévérance scolaire.

M. Bachand a assisté à plusieurs événements dans les établissements.

Il offre ses meilleurs vœux à tous les commissaires.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

COMMUNICATION DES COMITÉS

Ordre du mérite scolaire : l'évènement se tiendra au printemps 2019.

La prochaine réunion du comité de parents aura lieu le 23 janvier 2019.

COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Édith Pelletier souhaite à tous une belle année 2019 et la santé.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Dépôt de la liste des projets autorisés dans le cadre du maintien d'actifs immobiliers 2018-2019.

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 20 H 32

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

CC-2019-05

Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale